

ANdÉA : démission d'Emmanuel Tibloux, mise en place d'une présidence collégiale jusqu'en mars 2018

Paris - Publié le mardi 12 septembre 2017 à 18 h 00 - Nominations / Élections n° 101374

Emmanuel Tibloux a démissionné de ses fonctions de président de l'ANdÉA de manière anticipée « afin de susciter des candidatures » lors d'un CA extraordinaire le 08/09/2017, annonce l'association nationale des écoles supérieures d'art le 12/09/2017. Son 3^e mandat devait s'achever en mars 2018. Une présidence collégiale sera assurée jusqu'à cette date par les quatre vice-présidents de l'association :

- Jean-Michel Géridan, vice-président chargé de la formation et directeur de l'École supérieure d'art et de communication de Cambrai (Nord)
- Stéphane Sauzedde, vice-président chargé de la recherche et directeur de l'École supérieure d'art de l'agglomération d'Annecy (Haute-Savoie),
- Muriel Lepage, vice-présidente chargée des relations avec les collectivités territoriales et directrice de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole (Puy-de-Dôme)
- Bernhard Rüdiger, vice-président chargé de l'international, artiste, et enseignant à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (Rhône).

Emmanuel Tibloux reste membre du conseil d'administration de l'association. En mars 2018, « une grande partie des mandats au conseil d'administration arrive à leur terme. L'équipe dirigeante sera fortement renouvelée », indique l'ANdÉA.

Le Conseil d'administration de l'ANdÉA au 12/09/2017

Vice-président chargé de la formation

- Jean-Michel Géridan, directeur de l'École supérieure d'art et de communication de Cambrai

Vice-président chargé de la recherche

- Stéphane Sauzedde, directeur de l'École supérieure d'art de l'agglomération d'Annecy

Vice-présidente chargée des relations avec les collectivités territoriales

- Muriel Lepage, directrice de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole

Vice-président chargé de l'international

- Bernhard Rüdiger, artiste, enseignant à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

Ils assurent collégialement la présidence transitoire de l'association jusqu'au CA de mars 2018.

Secrétaire

- David Cascaro, directeur de la Haute école des arts du Rhin

Trésorier

- Hervé Alexandre, secrétaire général de l'École d'enseignement supérieur d'arts de Bordeaux

Autres administrateurs

- Christian Debize, directeur de l'École nationale supérieure d'art de Nancy
- Rodolphe Dogniaux, designer, professeur et directeur de recherche du post-diplôme de l'École supérieure d'art et de design de Saint-Étienne
- Benjamin Hochart, artiste, enseignant à l'École supérieure d'arts & médias, Caen-Cherbourg
- Christelle Kirchstetter, directrice de l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes
- Vefa Lucas, graphiste, enseignante à l'École européenne supérieure d'art de Bretagne
- Dominique Pasqualini, directeur de l'École d'enseignement supérieur d'art de Bordeaux
- Maxime Raynaud, étudiant à l'École supérieure d'art des Pyrénées
- Emmanuel Tibloux, directeur de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
- Danièle Yvergniaux, directrice générale de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne.

Emmanuel Tibloux



Parcours	Depuis	Jusqu'à
École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon Directeur	2011	Aujourd'hui
Association Nationale des Écoles supérieures d'Art Président	2009	Septembre 2017
École supérieure d'art et design de Saint-Étienne Directeur	2007	2011
École régionale des beaux-arts de Valence Directeur	2004	2007
Institut français de Bilbao Directeur	2000	2004
Université Rennes 2 Enseignant-chercheur	1993	2000

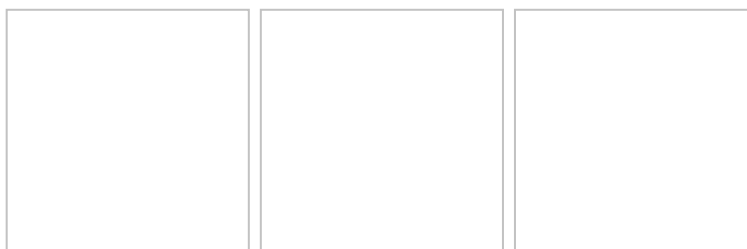
Fiche n° 5980, créée le 15/09/14 à 20:26 - MàJ le 12/09/17 à 16:28

Association Nationale des Écoles supérieures d'Art



- Association fédérant la totalité des 45 écoles supérieures d'art délivrant des diplômes nationaux de niveau Bac plus 3 et Bac plus 5
 - Créée en 1995 sous le nom d'Association nationale des directeurs d'écoles supérieures d'art
 - Devient l'Association nationale des écoles supérieures d'art en mai 2012
- Missions :
- plateforme de réflexion
 - instance de proposition
 - force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques.
- Présidence collégiale jusqu'en mars 2018 assurée par les quatre vice-présidents :
- Jean-Michel Gériidan, vice-président chargé de la formation et directeur de l'École supérieure d'art et de communication de Cambrai
 - Stéphane Sauzedde, vice-président chargé de la recherche et directeur de l'École supérieure d'art de l'agglomération d'Annecy
 - Muriel Lepage, vice-présidente chargée des relations avec les collectivités territoriales et directrice de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole
 - Bernhard Rüdiger, vice-président chargé de l'international, artiste, et enseignant à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon.
- Contact : Maud Le Garzic Vieira Contim
- Tél : 06 26 38 82 84

Association Nationale des Écoles supérieures d'Art
32 rue Yves Toudic
75010 Paris - FRANCE
Téléphone : 06 26 39 92 84



Fiche n° 383, créée le 27/09/13 à 13:23

© News Tank Culture 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »